

Rencontre du Conseil d'Etat avec les partis politiques neuchâtelois

Un budget 2010 qui s'annonce très difficile

La chancellerie d'Etat communique:

Mardi 18 août 2009, le Conseil d'Etat in corpore a accueilli, dans le cadre des rencontres annuelles traditionnelles, les responsables des partis et des groupes parlementaires libéral-radical, socialiste, UDC et PopVertsSol à l'Abbaye de Bevaix. Cette réunion a notamment été consacrée au budget 2010 de l'Etat de Neuchâtel, à la crise économique et financière et à la situation inquiétante de l'emploi dans le canton.

Budget 2010

Le Conseil d'Etat a relevé qu'il sera difficile d'inscrire le budget 2010, dont le rapport sera adopté le 23 septembre 2009, dans les limites du frein à l'endettement sans l'accompagner d'importantes mesures et sans lancer des réformes en profondeur.

En raison de la crise économique et financière qui touche de plein fouet le canton de Neuchâtel, il faut s'attendre, pour 2010, à une importante diminution des recettes fiscales provenant notamment des entreprises. Par ailleurs, le canton souffre de la croissance continue des subventions: d'importants efforts devront être consentis ces prochaines années pour reprendre la maîtrise de ce domaine qui représente la moitié du budget de l'Etat. Le Conseil d'Etat a relevé que les budgets 2011 et 2012 seraient encore plus difficiles à boucler que le budget 2010.

Le Conseil d'Etat a également annoncé qu'il présentera au Grand Conseil son Programme de législature 2009-2013 parallèlement au budget 2010, soit en décembre 2009. Il entend poursuivre, durant cette législature, le travail engagé ces dernières années.

Situation économique et emploi

Pour faire face à la situation économique actuelle, le Conseil d'Etat a rappelé les mesures prises depuis l'automne dernier dans le cadre de son plan de relance ainsi que les demandes de crédits qui y sont liées. En outre, 12 conseillers en personnel ont été engagés dans les Offices régionaux de placement afin de faire face à l'augmentation exponentielle des demandes.

Sur le plan de l'emploi, les indicateurs sont inquiétants et le Conseil d'Etat devra en tenir compte lors de l'élaboration de son Programme de législature. Il a toutefois précisé que que 300 places de stage sont déjà à disposition des jeunes qui viennent de terminer leur

formation. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du soutien au premier emploi mises en place par le Service de l'emploi. Des possibilités de formation sont également proposées au Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) à Couvet. En outre, dès le 1er septembre 2009, le nombre maximum d'indemnités de chômage dans les Montagnes neuchâtelaises et le Val-de-Travers passera de 400 à 520 jours. Les employeurs sont par ailleurs sensibilisés à engager du personnel neuchâtelois dans le cadre de remplacement.

TransRUN

Le Conseil d'Etat a rappelé qu'en septembre il présentera au Grand Conseil une étude du projet TransRUN accompagnée d'une demande de crédit de 6,6 millions de francs destinés à la poursuite des travaux de planification. Le gouvernement a souligné que ce projet est conduit en collaboration avec les CFF, avec lesquels une convention de collaboration a été signée en juin pour l'étude du TransRUN. Par ailleurs, une cellule d'étude commune-canton-CFF est mandatée pour réaliser les études techniques et financières. Le but est que dans le courant du mois de novembre 2009, le Conseil d'Etat ait en main l'ensemble des informations nécessaires lui permettant de prendre une décision quant à la poursuite du projet.

Etats généraux de la santé et Prévoyance.ne

Le Conseil d'Etat a informé de la tenue des Etats généraux de la santé le 24 octobre 2009, avec une partie « conférences » ouverte à la population et une partie « ateliers de réflexion » réservée aux professionnels de la santé. Cette journée se déclinera autour de trois axes, à savoir : « prévention et promotion de la santé », « coûts du système de santé et pistes possibles pour maîtriser la situation » et « planification hospitalière cantonale » en lien avec les questions contenues dans les initiatives en cours.

Le Conseil d'Etat a rappelé l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010 de la nouvelle caisse de pensions unique Prévoyance.ne, dont les nouveaux locaux situés à La Chaux-de-Fonds ont été inaugurés le 19 août 2009. Les activités des caisses de pensions de l'Etat de Neuchâtel et des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds seront ainsi regroupées dans le même bâtiment.

Barèmes de l'aide sociale

A la question de savoir s'il ne serait pas possible d'intégrer dans les barèmes de l'aide sociale des mesures d'incitation qui favoriseraient la réinsertion des personnes à l'aide sociale, le Conseil d'Etat a dit étudier la situation et des propositions seront présentées au Grand Conseil.

Le gouvernement cantonal a toutefois rappelé que dans le canton de Neuchâtel, une grande partie des personnes relevant de l'aide sociale sont des « working poors », soit des travailleurs ne gagnant pas suffisamment pour vivre et qui nécessitent une aide au budget.

Pour de plus amples renseignements :

Jean Studer, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 64 00.

Neuchâtel, le 24 août 2009